

**Compte rendu Sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 Novembre 2022**  
**au siège 34 Grand 'Rue à Rombas**

---

L'an DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, le QUATORZE du mois de NOVEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 novembre 2022.

Présents : Madame LAMARQUE et Messieurs FOURNIER, CORRADI, FAVIER, HEISER, MULLER, MUNIER et ROVIERO

Membres ayant donnés procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER  
M. MATELIC à M. HEISER  
M. SCHWEIZER à M. CORRADI  
Mme VANNI à M. ROVIERO

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY, Mmes LIEBGOTT et SALIOU

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 août 2022

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 08 août 2022.

**DB 2022-114 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)- Attribution de subventions**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 8 983 €.

**DB 2022-115 – Parc d'Activités Communautaire « Belle-Fontaine » - Etablissement d'une servitude en vue de l'implantation d'une signalétique au profit de la société BERTRAND BAS (« BURGER KING »)**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- AUTORISE la constitution d'une servitude d'implantation d'une signalétique sur le terrain section 6 parcelle 187 au profit de la société BERTRAND BAS (« BURGER KING »), moyennant le versement d'une indemnisation forfaitaire arrêtée à la somme de 1 000 € / an ;
  - Et AUTORISE le Président à signer l'acte notarié instituant la servitude.

**DB 2022-116 - Mobilité – Développement de la pratique cyclable**  
**Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du développement de la pratique cyclable de l'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 1 848,28 €.

**DB 2022-117- Elaboration du Schéma Directeur pour l'implantation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électrique pour la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle**  
**Choix du scénario à approfondir**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, par 11 VOIX POUR et 1 ABSTENTION,
- DÉCIDE de retenir le scénario 2 proposé par le bureau d'études Mobileese dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur pour l'implantation d'Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques sur le territoire d'ici 2026, pour un coût total estimé de 485 000 € pour la Communauté de Communes.

#### **DB 2022-118 – Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable, pour un montant total de 638,10 €.

#### **DB 2022-119 - Fonds de concours rénovation des réseaux d'éclairage public – Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MUNIER, Madame LAMARQUE et Madame VANNI n'ont pas participé au débat et au vote de la subvention concernant leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 12 375 € à la ville d'Amnéville, pour son projet de requalification de l'éclairage public rue du Maréchal Koenig (remplacement des luminaires existants (sodium) vétustes par des luminaires type LED),
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 11 302,50 €, à la ville de Sainte-Marie-aux-Chênes, pour son projet de rénovation de l'éclairage public des rues : Berthelot, Arago, Rombas - Antoine Ménard et d'Ars (remplacement de 105 points par des luminaires type LED),
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 12 329 € à la ville de Montois-la-Montagne, pour son projet de transformation de l'éclairage des stades de football et de tennis (remplacement de seize points lumineux en ampoules sodium de 2 000 watts chacune, par des luminaires de type LED).
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

#### **DB 2022-120 – Construction d'un Centre Multi accueil pour jeunes enfants à ROMBAS - Marché de travaux Lot n° 1 (voirie et réseaux divers) – Avenant n° 1**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer un avenant n°1 au marché 2021-09 – Construction d'un centre multi accueil pour jeunes enfants à ROMBAS - lot n°1 Voirie-Réseaux-Divers, avec l'entreprise AJTP-50 rue Principale-57645 NOISSEVILLE, pour la réalisation d'aménagements complémentaires d'un montant de 22 812,56 € H.T.
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant, ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement du marché.

#### **DB 2022-121 – Déchets ménagers – Passage en extension de consignes de tri - Signature du contrat CITEO**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de mettre en œuvre l'extension des consignes de tri sur le territoire de la Communauté de Communes, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **DB 2022-122- Marché de fourniture de sacs de tri transparents – Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, par 11 VOIX POUR et 1 ABSTENTION,

- DÉCIDE de passer un marché avec la Société PTL SAS – Avenue des Canadiens - 76860 OUVILLE LA RIVIERE - pour la fourniture de sacs de tri, dans le cadre de l'extension des consignes du tri, pour un montant de 97 860 € HT, soit 103 242,30 € TTC.
- Et AUTORISE le Président à signer ce marché.

#### **DB 2022-123 - Convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (A.G.U.R.A.M.) – Années 2022/2023**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer une convention de partenariat pour les années 2022/2023, avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) – 27 Place Saint Thiébault – 57000 METZ, pour un montant prévisionnel de 25 000 € pour 2022 et 38 250 € pour 2023,
- AUTORISE le Président à signer cette convention.

#### **DB 2022-124 - Convention de participation – Risques santé – Centre de Gestion de la Moselle**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, par 10 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, étant précisé que Monsieur MATELIC, Président du Centre de Gestion de la Moselle n'a pas participé au vote de ce point,

- DÉCIDE d'adhérer à la convention de participation santé proposée par le Centre de Gestion de la Moselle et dont l'assureur est MNT/MUT'EST – 11 Boulevard du Président-Wilson – 67000 STRASBOURG,
- DÉCIDE que la participation financière mensuelle par agent sera de 15 € brut (montant unitaire),
- Et AUTORISE le président à signer les documents qui découlent de la convention de participation ainsi que la convention d'adhésion à la mission proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

#### **DB 2022-125- Transition Ecologique et Energétique – Fonds de concours rénovation énergétique des bâtiments publics- Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur FOURNIER n'a pas participé au débat et au vote de ce point,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 50 000 € à la commune de Rombas, pour la rénovation énergétique de 3 gymnases du complexe sportif (Gymnase C, Gymnase Cosec et Gymnase Lyautey),
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

#### **DB 2022-1126- Protection et Valorisation de l'Environnement Convention pour l'entretien et les balisages de chemins de randonnée**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier au club Vosgien de la Vallée de l'Orne l'entretien des chemins pédestres situés sur le territoire de la CCPOM ;
- FIXE la rémunération à verser au Club Vosgien de la Vallée de l'Orne pour cette prestation à 3 000 € ;
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet avec cette association pour une durée de 4 ans.

#### **INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31/10/2022
- Tableau de bord financier au 31/10/2022
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 30/09/2022
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » 31/10/2022
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 30/09/2022
- Tableau de bord « Action sociale » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Maisons France Services » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Transition écologique et énergétique » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Récupérateurs d'eau de pluie » au 31/10/2022
- Tableau de bord « Mobilité » au 31/10/2022
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.



Le Président,

Lionel FOURNIER